

2020-08-04
Sub.No. 2020-1550

L'HERBICIDE MON 77973 CONCENTRÉ DE FABRICATION

POUR LA FABRICATION, LA PRÉPARATION OU LE RECONDITIONNEMENT.

GARANTIE: Acide de Glyphosate 85,0%

No. D'HOMOLOGATION 27183 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

**LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI.
UTILISER CONFORMÉMENT AUX INSTRUCTIONS SUR L'ÉTIQUETTE
SEULEMENT.**

**BAYER CROPSCIENCE INC
Suite 200, 160 Quarry Park Blvd SE
Calgary, Alberta T2C 3G3
1-888-283-6847
www.cropscience.bayer.ca**

2020-08-04
Sub.No. 2020-1550

CONTENU NET :

MODE D'EMPLOI:

CE PRODUIT DOIT ÊTRE UTILISÉ UNIQUEMENT POUR LA FABRICATION DE PESTICIDES HOMOLOGUÉS EN VERTU DE LA LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES OU DE LA LOI SUR LES ENGRAIS.

PRÉCAUTIONS

AVERTISSEMENT! IRRITANT POUR LES YEUX.

ÉVITER TOUT CONTACT AVEC LES YEUX.

EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS.

Se laver à fond avec de l'eau et du savon après la manipulation.

PREMIERS SOINS

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX, rincer **IMMÉDIATEMENT** à grande eau durant au moins 15 minutes. Appeler un médecin ou un centre anti-poison **IMMÉDIATEMENT**.

EN CAS D'INGESTION, ce produit irrite la paroi gastro-intestinale. Diluer **IMMÉDIATEMENT** en avalant de l'eau ou du lait. Appeler un médecin ou un centre anti-poison **IMMÉDIATEMENT**.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU, rincer **IMMÉDIATEMENT** à grande eau. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

EN CAS D'INHALATION, amener la personne au grand air. Si elle ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance. Ensuite lui donner la respiration artificielle, préférablement le bouche à bouche. Appeler un médecin ou contacter un centre anti-poison **IMMÉDIATEMENT**.

Emporter le contenant, l'étiquette, ou prendre note de nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Traiter selon les symptômes.

En cas d'urgence concernant ce produit, appeler à frais virés la société Bayer CropScience à toute heure du jour ou de la nuit :

Accident/Déversement/Urgence médicale....1-800-334-7577

DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT

Éviter d'appliquer directement à toute étendue d'eau ou terres humides (marécages, tourbières, marais, ou cuvettes). Ne pas contaminer l'eau lors de l'élimination des eaux de lavage de l'équipement.

DANGERS CHIMIQUES OU PHYSIQUES

Les solutions de ce produit devraient être mélangées, entreposées et appliqués uniquement dans des contenants en acier inoxydable, en aluminium, en fibre de verre, en plastique ou dans des contenants en acier enduit de plastique. **NE PAS MÉLANGER, OU ENTREPOSER CE PRODUIT, OU LES SOLUTIONS DE CE PRODUIT, DANS DES CONTENANTS OU RÉSERVOIRS EN ACIER GALVANISÉ OU EN ACIER NU (SAUF POUR L'ACIER INOXYDABLE).** Ce produit, ou les solutions de ce produit, mis en contact avec de tels réservoirs ou contenants peut produire un mélange gazeux à base d'hydrogène, qui est très combustible. Ce mélange gazeux, s'il est exposé à une flamme nue, une étincelle, une torche de soudage, une cigarette allumée ou une autre source d'allumage, pourrait s'enflammer ou exploser en causant des blessures corporelles graves.

ENTREPOSAGE ET ÉLIMINATION

Éviter de contaminer l'eau, la nourriture humaine ou animale ou les semences lors de l'entreposage ou de l'élimination.

ENTREPOSAGE:

CONSERVER À PLUS DE 0°C POUR ÉVITER LA CRISTALLISATION. Les cristaux vont se déposer au fond. Si des cristaux se forment, laisser le produit atteindre une température de plus de 10°C et remuer de temps à autre jusqu'à ce que les cristaux se dissolvent.

ÉLIMINATION:

Les fabricants Canadiens du présent produit doivent éliminer les matières actives non utilisées et les contenants en respectant la réglementation municipale et provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provinciale. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

2020-08-04
Sub.No. 2020-1550

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

© 2020 BAYER CROPSCIENCE INC.

EPA Est. 524-LA-1, 524-IA-1